

Opération populaire d'aménagement dans le Sud-Ouest d'Hochelaga-Maisonneuve

Cahier des propositions citoyennes



Introduction

En mai 2011, une cinquantaine de citoyennes et citoyens du Sud-Ouest d'Hochelaga-Maisonneuve se sont mobilisés dans une Opération populaire d'aménagement (OPA) pour observer, planifier et agir sur leur quartier. Quatre thèmes furent ciblés: les parcs et espaces verts, la qualité de vie et les infrastructures, la circulation, les commerces. Le secteur d'intervention est le Sud-Ouest du quartier, soit le quadrilatère composé par les rues Ontario au nord, Notre-Dame au sud, la voie ferrée à l'ouest et le Boulevard Pie-IX à l'est.



Secteur d'intervention de l'OPA Sud-Ouest

Quatre activités ont eu lieu. Une assemblée de présentation du projet et une autre sur l'histoire du quartier. En troisième lieu les résidentes et résidents étaient invités à répondre à un sondage et à cibler des enjeux d'aménagement. Finalement, une fin de semaine de travail où, en équipe, ils et elles ont marché dans le secteur et ont ensuite élaboré des propositions concrètes. Durant l'été 2011, un groupe d'aînéEs et un groupe de pré-adolescentEs ont aussi été rencontrés afin d'obtenir l'avis de ces personnes qui ne pouvaient pas nécessairement participer d'elles-mêmes aux activités de l'OPA.

Ce cahier comprend un résumé des propositions élaborées dans le cadre de l'OPA. Il s'agit d'une version préliminaire. Regroupées sous les quatre thèmes ciblés, ces propositions n'ont pas été soumises à un test de faisabilité : ce sont, pour l'instant, des idées, des rêves, des besoins qui s'expriment. La plupart sont réalisables et s'inscrivent dans la logique de l'aménagement urbain pratiquée à Montréal. Les propositions ont aussi été transposées sur une carte du quartier; les deux documents sont à lire ensemble.

L'OPA Sud-Ouest est la première d'une série d'activités de planification citoyenne qui visent à élaborer un mémoire substantiel qui sera présenté dans le cadre de la révision du Plan d'urbanisme de l'arrondissement Mercier/Hochelaga-Maisonneuve en 2012.

1. Qualité de vie et infrastructures

Les participantes et les participants mentionnent que la qualité de vie dans le quartier, bien que s'étant améliorée depuis quelques années, est au mieux « moyenne ». Plusieurs raisons appuient cette perception : le bruit et la poussière dus à la circulation sur les rues Notre-Dame et Sainte-Catherine Est, mais aussi la prostitution de rue, la saleté des ruelles, le manque d'infrastructures et la sécurité.



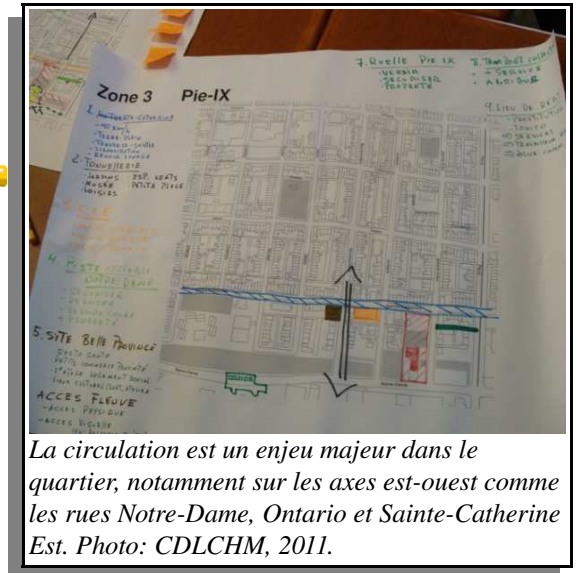
Observation sur le viaduc, rue Sainte-Catherine Est. Photo : CDLCHM, 2011.

Propositions

- **Créer des murales artistiques** sur les murs aveugles de certaines industries. Afin de contrer le graffiti et de réduire les aspects psychologiques néfastes des murs aveugles. Le faire en collaboration avec les entreprises et leur demander de contribuer à un fonds pour l'entretien ultérieur.
- **Améliorer la sécurité sur la bande verte** au nord de la rue Notre-Dame, notamment en améliorant l'éclairage.
- **Améliorer la sécurité des installations industrielles** de la compagnie Lallemand, qui est imbriquée dans une zone résidentielle. Envisager de déplacer les réservoirs d'ammoniaque qui sont près des résidences (rue Moreau).
- **Créer des belvédères** pour avoir une vue sur le fleuve. Deux endroits sont ciblés : (1) sur le viaduc de la rue Sainte-Catherine Est qui enjambe le terrain de la Ville de Montréal et (2) au bout de la rue Bourbonnière, près de la rue Notre-Dame.
- **Améliorer les infrastructures sportives et de loisir.** Les participantes et participants estiment qu'il y a peu d'infrastructures pour les adolescentEs, pour les aînéEs et pour les animaux domestiques. Plusieurs parcs pourraient être réaménagés avec des équipements favorisant l'exercice physique. Pour les chiens, il a été suggéré d'utiliser des endroits peu propices pour des équipements sportifs, par exemple la bande verte jouxtant la rue Notre-Dame.
- **Favoriser le développement du logement social.** Les participantes et participants de l'OPA sont très préoccupés par l'offre de logement locatif. Un constat unanime est posé : il faut plus de logement social, que ce soit en HLM, en OSBL d'habitation ou en coopérative d'habitation. La rue Sainte-Catherine Est est ciblée, notamment le site du concessionnaire GMC.
- **Développer un centre communautaire pour aînéEs.** Avec piscine intérieure chauffée, gymnase, lieu de rencontre, services, etc. Le site du concessionnaire GMC sur la rue Sainte-Catherine Est pourrait très bien s'y prêter.
- **Améliorer les trottoirs et les « bateaux de trottoirs » (rampes d'accès aux intersections).** Les aînéEs rencontrés ont tous et toutes mentionné le mauvais état des bateaux de trottoirs sur la rue Sainte-Catherine Est. De manière générale, ils ne permettent pas un passage aisé pour les triporteurs, les déambulateurs, les chaises roulantes et les poussettes.

2. Circulation

Pour les participantes et les participants, la circulation automobile et le camionnage sont un enjeu majeur. Un constat général a été posé : le secteur Sud-Ouest du quartier fait face à un problème de circulation de transit qui rend les déplacements difficiles. Trois axes principaux ont été identifiés : la rue Notre-Dame, la rue Sainte-Catherine Est, la rue Ontario ainsi que quelques rues transversales à ces trois artères.



La circulation est un enjeu majeur dans le quartier, notamment sur les axes est-ouest comme les rues Notre-Dame, Ontario et Sainte-Catherine Est. Photo: CDLCHM, 2011.

Rue Ontario

Cette rue commerçante constitue le coeur du quartier Hochelaga-Maisonneuve. Or les participantes et les participants de l'OPA estiment qu'elle est très achalandée et difficile à traverser pour les piétons. Selon une étude de la Direction de la Santé Publique de Montréal, la rue Ontario est l'artère où il y a eu le plus de piétons blessés dans le quartier : 14 intersections entre le Boulevard Pie-IX et la rue Moreau contribuent à ce bilan. De celles-ci, 3 ont vu plus de 11 collisions chacune.

Propositions

- **Ajouter des feux de circulation et des arrêts obligatoires** pour ralentir le trafic. Les intersections des rues Valois, d'Orléans et Jeanne d'Arc sont prioritaires.
- **Ajouter des traverses pour piéton et systématiser les trottoirs en saillie** pour faciliter la vie des piétons et réduire les accidents. Il convient d'ajouter des traverses pour piétons au plus d'intersections possibles, notamment Valois, Bourbonnière et Jeanne d'Arc. Les aînéEs et les pré-adolescentEs rencontrés durant l'été font aussi ce constat.

Rue Sainte-Catherine Est

Artère importante, Sainte-Catherine Est absorbe le trafic qui déborde de la rue Notre-Dame. Elle cumule plusieurs problèmes : prostitution de rue, cadre bâti négligé (rez-de-chaussée vides et bâtiments laissés à l'abandon), circulation abondante.

Propositions

- **Rendre plus visible la limite de vitesse à 40km/h** en ajoutant plusieurs panneaux de signalisation.
- **Systématiser les trottoirs en saillie et les traverses pour piétons** (10 intersections sur cette rue, entre Moreau et Pie-IX, ont vu entre 3 et 5 piétons blessés entre 1999 et 2003)
- Envisager, dans un plan de revitalisation de la rue, de **poser des terre-plein et de les verdir** (bacs à fleur). Le stationnement sur rue pourrait être réduit ou éliminé.

- **Interdire le camionnage sur cette rue** (sauf livraison locale). Pour le transit de camionnage dans un axe nord-sud, implanter un itinéraire obligatoire utilisant les rues Alphonse-D.-Roy, Adam et Moreau. Mettre plus de signalisation sur l'interdiction des camions.

Rue Notre-Dame

Quant à cette rue, les participantes et participants sont unanimes : il ne faut pas accroître sa capacité de trafic. Pour deux raisons principales : la pollution engendrée et le débordement dans le quartier du trafic de transit. Afin de réduire les nuisances causées par la rue Notre-Dame, voici ce que les résidentes et résidents souhaitent :

Propositions

- Fermer les accès à la rue Notre-Dame aux rues Davidson et d'Orléans.
- Rue Jeanne-d'Arc : mettre la circulation dans les deux sens sur la portion entre Sainte-Catherine Est et Notre-Dame. Au nord de Sainte-Catherine Est, conserver le sens unique vers le nord.



La réflexion collective, l'autoformation, l'utilisation de l'expertise citoyenne sont des principes fondamentaux de l'OPA. Photo: CDLCHM, 2011.

Rues transversales (dans l'axe nord-sud)

Quelques rues résidentielles posent problème sur le plan de la circulation.

Propositions

- Rue Davidson. Afin d'empêcher le transit de camionnage sur cette rue, y interdire le camionnage par une signalisation adéquate.
- Rue Valois. Installer des arrêts obligatoires aux coins Adam et Lafontaine.
- Rue d'Orléans. Installer un arrêt obligatoire au coin Adam.

Autres propositions relatives à la circulation

- **Pour améliorer la sécurité des piétons**, notamment des aveugles, installer des feux de signalisation sonore aux intersections les plus achalandées, notamment sur le Boulevard Pie-IX.
- **Refaire le tracé de la piste cyclable sur la bande verte au nord de la rue Notre-Dame.** Le tracé sinueux est jugé dangereux à plusieurs endroits. De même, des arbres empiètent sur la piste. Ces deux éléments réduisent la visibilité et augmentent les risques de collision. L'interface entre la piste et la rue Notre-Dame est également jugé problématique : le tracé sinueux, le pavé uni disjoint, les bac à fleurs, etc., augmentent la dangerosité.
- **Transport en commun.** Deux propositions sont ressorties : (1) Rallonger le trajet de l'autobus 34 afin qu'il se rende jusqu'au métro Berri-UQÀM ou plus loin (pour créer un accès direct au centre-ville sans transfert). (2) Rendre permanente et quotidienne la ligne d'autobus pour aînés et améliorer l'horaire.



*Une des trois équipes qui ont sillonné le sud-ouest du quartier le 28 mai 2011.
Photo: CDLCHM, 2011.*

3. Parcs et espaces verts

De façon générale, les participantes et les participants à l'OPA Sud-Ouest estiment que le secteur manque de verdure. Les avis sont partagés quant à savoir s'il y a assez ou pas assez de parcs. Cependant, le constat est unanime : il manque de verdure.

Propositions

- **Verdir les murs aveugles d'entreprises** dans le secteur à l'ouest de la rue Préfontaine avec du lierre, de la vigne, des arbres et arbustes. Ceci contribuera à contrer l'effet îlot de chaleur particulièrement sensible dans cette zone.
- **Verdir l'espace du jardin communautaire**, notamment la clôture. Impliquer le propriétaire du centre d'achat sur lequel s'adosse le jardin communautaire pour verdier le mur (notamment en y faisant grimper des légumes).
- **Verdir le stationnement du petit centre d'achat** sur la rue Ontario entre les rues Aylwin et Cuvillier. Enlever quelques places de stationnement, créer des îlots de verdure pour « déminéraliser » cet espace.
- **Améliorer la bande verte au nord de la rue Notre-Dame** : retirer les arbres qui altèrent la visibilité sur la piste cyclable et reboiser ailleurs le plus possible; créer de nouvelles portions en fermant le bout sud des rues Davidson et d'Orléans. Aménager un sentier piétonnier qui soit distinct de la piste cyclable.
- **Améliorer l'aménagement du parc Hochelaga** : les jeux d'eau autour de la fontaine sont une excellente idée, mais la surface bétonnée est dangereuse pour les enfants. La remplacer par une surface caoutchoutée tout le tour de la fontaine. Les pré-adolescentEs rencontréEs mentionnent aussi que les 0-5 ans et les 6-12 ans ne cohabitent pas très bien dans cet espace, notamment parce que les plus vieux ne font pas attention aux plus petits. Ils et elles suggèrent de créer deux espaces de jeux d'eau. Planter arbres et arbustes dans ce parc. Aménager des balançoires ou autres installations adaptées pour les aînéEs, notamment pour leur permettre de faire de l'exercice physique (les pré-adolescentEs mentionnent aussi la pertinence des exercices).
- **Aménager un parc thématique** sur l'ancienne emprise ferroviaire au niveau de la rue Lafontaine. Les espaces verts qui se succèdent sur cette ancienne emprise ferroviaire sont très appréciés. Cependant, l'aménagement pourrait être amélioré en prenant en compte ces éléments :
 - Établir une cohérence dans le mobilier urbain et un parcours d'hébertisme.
 - Établir un parcours interprétatif de l'histoire du quartier, installer des panneaux sur l'histoire industrielle, la démographie, les lieux et événements marquants, etc.



Jardin communautaire: un espace vert noyé dans une mer de béton. Photo: CDLCHM, 2011.

- Améliorer la sécurité et la convivialité des lieux : améliorer l'éclairage, installer des poubelles, marquer le passage piétonnier à la traversée des rues.
- Terminer le parcours vert en aménageant la ruelle au nord de la rue Lafontaine, entre les rues Davidson et Aylwin.
- **Aménager un nouveau parc sur le site du concessionnaire GMC**, en adéquation avec les autres propositions pour cet espace : terrain de jeu, piscine, logement social et commerces.
- **Réaménager le parc Dézery.** Cette idée vise (1) à rendre plus difficile l'accès et l'usage pour les clients de la prostitution et (2) à rendre le parc plus convivial.
 - Fermer la rue John Easton Mills à partir de la ruelle Winnipeg jusqu'à la rue Dézery. Rallonger le parc Dézery dans cet espace et le lier à la bande verte et à la piste cyclable. Revoir le sens de la circulation dans les deux culs-de-sac ainsi créés et réaménager le débouché de ces deux rues sur Sainte-Catherine Est de façon à décourager la circulation autre que locale.
 - Réaménager le parc Dézery en trois zones : (1) Près de la rue Sainte-Catherine Est, une zone « terrasse sur rue » avec bancs de parc, tables, voire un kiosque à musique. (2) Une zone intermédiaire, clôturée si nécessaire, comprenant des modules de jeu pour enfants de 2 à 5 ans et de 6 à 12 ans. (3) Au sud, dans l'ancienne rue maintenant verdie, aménager des



Présentation du projet OPA en assemblée publique fin avril.
Photo: CDLCHM, 2011.

structures pour adolescentEs : hébertisme, blocs pour skateboard, paniers de basketball, voire bloc d'escalade et tables de pique-nique. Lier la piste cyclable au tout.

- De manière générale, installer un éclairage public dissuasif pour les clients de la prostitution, à la fois dans le parc et sur la portion de la rue John-Easton-Mills entre la rue Darling et la ruelle Winnipeg.
- Favoriser l'utilisation du parc par les voisins : pompiers, CPE, organismes communautaires.
- **Aménager en parc et/ou espace vert** les terrains entourant la Tonnellerie, au coin des rues Jeanne-d'Arc et Notre-Dame. Y installer des terrains de jeu pour sport collectifs.
- De façon générale, **verdir le quartier avec le plus possible** de bacs à fleur, terre-plein fleuris, pots suspendus aux lampadaires, etc.
- **Instituer des incitatifs au verdissement des lots privés** (aller plus loin que la distribution gratuite de fleurs).
- De façon générale, **verdir les ruelles** pour contrer la saleté, les îlots de chaleur, le dépôt sauvage d'ordures, etc. Les participantes et participants de l'OPA Sud-Ouest ciblent particulièrement les ruelles au sud et au nord de la rue Sainte-Catherine Est.

4. Commerces

Le secteur Sud-Ouest du quartier compte deux rues commerciales principales, Ontario et Sainte-Catherine Est. Si l'offre commerciale de la rue Ontario est généralement considérée comme satisfaisante et diversifiée, c'est tout le contraire pour la rue Sainte-Catherine Est. Sur la rue Ontario, certaines participantes et certains participants mentionnent qu'il y a trop de commerces de restauration rapide et pas assez de commerces d'alimentation, notamment une poissonnerie, une boucherie et des fruiteries. Quant à la rue Sainte-Catherine Est, elle est qualifiée de « rue fantôme » dans ce secteur.

Propositions

- De manière générale, **ne pas accorder de permis** pour des commerces de type prêt sur gage et services de massage, autres que massage thérapeutique. **Changer le zonage commercial** afin d'empêcher ce type de commerces.
- Rue Ontario. **Faciliter l'accessibilité des personnes handicapées et des personnes à mobilité réduite** en aidant les commerces à installer des rampes pour fauteuils roulant/déambulateurs et des portes à ouverture automatique.
- Rue Sainte-Catherine. **Il manque clairement des commerces de proximité** (alimentation, pharmacie). Sur le site de l'ancien restaurant La Belle Province (coin Bourbonnière), favoriser l'installation d'un restaurant santé. Sur le site du concessionnaire GMC, favoriser l'implantation de commerces de proximité.
- Rue Sainte-Catherine Est. **Favoriser l'implantation de pôles de services** (clinique médicale, dentiste, etc.). La section située entre Préfontaine et Moreau, où un CPE vient de s'établir, serait à considérer.
- Rue Sainte-Catherine Est. **Favoriser la transformation en logements sociaux** des immeubles et locaux commerciaux laissés à l'abandon.
- Avec les SDC (sociétés de développement commercial), travailler à développer une forme de placardage des commerces fermés et lieux vides qui puisse contribuer à améliorer l'esthétique et le sentiment de sécurité. Développer une signalisation particulière (ce peut être des panneaux de placardage qui soient graffités par des artistes locaux, ou bien une esthétique standardisée pour la rue).

L'Opération Populaire d'Aménagement est un projet du Conseil pour le développement local et communautaire d'Hochelaga-Maisonneuve (CDLCHM).

WWW.CDLCHM.QC.CA 514-523-5395 OPAHM@CDLCHM.QC.CA

Conception et rédaction : MARCO SILVESTRO. Certains droits réservés, CDLCHM 2011.

